

Cour d'Appel d'Orléans
Tribunal de Grande Instance de Tours

Service du procureur de la République

N° téléphone : 0247602660
N° télécopie : 0247602661

N° Parquet : 17
Identifiant justice : 171

BENOIT Loïck
62 avenue de Grammont
37000 TOURS

Avocat de

PV N° 000 /2017 en date du 28 mai 2017 du Brigade de proximité de Luynes contre

Faits : Défaute de permis de conduire

AVIS DE CLASSEMENT À AVOCAT DU 14/11/2017

Vu l'article 40-1 al 1 du code de procédure pénale ;

Je vous informe qu'après examen de cette procédure, les poursuites pénales ne seront pas engagées au motif que :

Les faits ou les circonstances des faits de la procédure n'ont pu être clairement établis par l'enquête. Les preuves ne sont donc pas suffisantes pour que l'infraction soit constituée, et que des poursuites pénales puissent être engagées.

Veillez agréer Maître BENOIT Loïck, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait au parquet, le 14 novembre 2017

Le procureur de la République

